

# Commune de Gréalou

## Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal Du 8 Juin 2023

- - -

Le 8 Juin 2023 à 20h,30 se sont réunis les membres du Conseil municipal sur la convocation qui leur a été adressée le 3 juin 2023 conformément aux articles L. 2121-10 et 2121-11 du code des collectivités territoriales.

### **Étaient présents, les conseillers municipaux suivants :**

Mme Mélanie FAGES, M. Jacques FOUCHER, M. Serge GALES, Mme Claudine LACROIX, M. Jean-Marc LACROIX, Mme Nathalie MASBOU, M. Emmanuel SAILLY, , M. Michel VÉDRUNE

**Étaient absents, les conseillers municipaux suivants :** M. Gilles BELLIVIER, Mme Mathilde VÉDRUNE

### **Pouvoirs : 2**

**Nombre de conseillers en exercice : 10    Nombre de conseillers présents : 8    Votants : 10**

Le quorum étant atteint, les conseillers peuvent délibérer.

### **Accueil des participants**

-

**Michel VÉDRUNE**

Michel VÉDRUNE, maire de Gréalou, ouvre la séance. Les points à l'ordre du jour sont rappelés et Mélanie FAGES est nommée secrétaire de séance.

### **1. Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal**

-

**Michel VÉDRUNE**

Le procès-verbal du conseil municipal du 11 mai 2023 a été transmis aux conseillers pour corrections

✓ **Le PV est approuvé par 10 voix pour 0 abstentions 0 voix contre**

✓

## **DELIBERATIONS**

### **2. PERSONNEL contrat de Christelle Ballester -**

**Michel VEDRUNE**

Le contrat de Mme Christelle Ballester arrive à échéance. Il ne peut être renouvelé, Une offre d'emploi a été émise par Pôle emploi.

Des entretiens ont été réalisés. Il est nécessaire de valider la création d'un nouveau poste, ainsi qu'un éventuel CDD de Christelle Ballester pour finir l'année scolaire.

Nous attendons le retour de pôle emploi, sur l'éligibilité des candidatures aux emplois aidés pour signer le contrat

✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 10 voix pour, 0 abstentions, 0 voix contre**

**3. Signature de la convention avec la FONDATION DU PATRIMOINE pour le financement des travaux de l'église - Jacques FOUCHER**

La signature de la convention doit être actée par délibération

La date de la signature officielle a été fixée au vendredi 16 juin 15 H.

**Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 10 voix pour, 0 abstentions, 0 voix contre**

**4.VANDALISME SUPER CAYROU Validation des devis de réparation et de la prise en charge par l'assurance - Serge GALES**

Les devis ont été acceptés par l'assurance. Les travaux pourront commencer après validation par le conseil.

Les travaux de remise en état devraient être réalisés rapidement.

Une réunion de tous les partenaires sera organisée pour envisager la protection du site.

**Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 10 voix pour, 0 abstentions, 0 voix contre**

## COMMISSIONS

**5.projet AUBERGE - Emmanuel SAILLY**

Après deux réunions de travail et de nombreux échanges avec notre conseiller de gestion Mr Bruneau, nous avons arrêté un plan de trésorerie soutenable par la commune.

Ce plan de trésorerie, ainsi que le nouveau plan de financement ont été transmis à Mme la préfète en vue de l'attribution de la DETR.

## **6 APPEL A PROJET ITINERANCE –**

**Jacques FOUCHER**

Les projets inscrits dans le plan de gestion du tronçon du Chemin de St Jacques de Compostelle (sécurisation de la traversée de la D 19, enfouissement des réseaux, création d'une aire de bivouac) pourraient trouver un complément de financement à travers cet appel à projet.

ATTENTION le délai de dépôt de candidature est fixé au 13 juillet.

- Envisager un passage piéton D19 + signalétique
- Aire de bivouac
- Murets linéaires
- Enfouissement réseaux secs Carrière Saint Jacques en lien avec les travaux de renforcement d'eau potable

## **7. APPEL A PROJET POLE DE PLEIN NATURE**

-

**Jacques FOUCHER**

Nous devons regarder si certains de nos projets rentrent dans le cadre de cette action. Réunion programmée le mardi 27 juin.

Projet Trail secteur sud (Laroque, Frontenac, St Pierre) voir si Gréalou est inclus dans la boucle.

# **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

## **8. Préparation de la REUNION COMMUNALE -**

**Commission COMMUNICATION**

Réunion de préparation le :

**Mardi 13 juin 20h30**

## **9. Préparation de la signature de la convention FONDATION DU PATRIMOINE -**

**Commissions COMMUNICATION ET PATRIMOINE**

Vendredi 16 juin à 2023 avec la présence de M Bonhore (restaurateur du retable), prêtre, journaux, sous-préfète, l'architecte des bâtiments de France, la responsable patrimoine du département, un pot sera servi à l'issue de l'événement.

## **10. Préparation de LA COURSE D'ORIENTATION -**

**Emmanuel SAILLY**

**/Commission tourisme animation, petit patrimoine**

La Buvette avec restauration légère sera gérée par le comité des fêtes.

Une réunion sur site est prévue le lundi 19 à 18 h30.

**11. FORET COMMUNALE Vente de bois -****Jacques FOUCHER**

Le lot a été vendu sur la base de 25 € du mètre cube. L'estimation du volume est de 1600 m<sup>3</sup>. Ainsi la recette escomptée est de 40 000 € minimum. Contact sera pris avec l'acquéreur pour connaître la période d'intervention. Les agriculteurs locataires des terrains via l'association foncière pastorale seront tenus informés pour éviter toute gêne.

**12. GAZETTE**

-

**Mélanie FAGES/Commission COMMUNICATION**

Le travail a été finalisé par Mélanie, la distribution sera effectuée dès demain. Seront distribués en même temps le calendrier des festivités de l'été ainsi que les documents de la fondation du patrimoine.

**13. RECENSEMENT**

-

**Jacques FOUCHER /Commission ?**

La commune de Gréalou est concernée par le recensement de 2024. Il serait utile de nommer un référent qui assiste à la formation. La désignation du référent est reportée au prochain conseil.

**14. TERRAINS DE PETANQUE**

-

**Serge GALES**

Après réflexion, le club de pétanque propose de réutiliser l'ancien terrain de pétanque autour du monument aux morts.

Les dimensions permettent d'accueillir 6 terrains. Son positionnement au cœur du village semble à tous la meilleure solution.

**15. PLAN LOCAL DE L'HABITAT**

-

**Nathalie MASBOU**

Le PLH a été validé par le Grand Figeac le 18 avril 2023.

Une des mesures est l'instauration d'une taxe sur les logements vacants (référéncés dans le fichier 1767COM des services fiscaux) dont la recette sera affectée à une aide de sortie de vacance de logements.

Une prime de 5000 € sera allouée aux primo accédants pour l'acquisition de logements vacants pour leur habitat principal.

**La séance s'est terminée à 22h30.**

**Michel VÉDRUNE fixe la date de la prochaine réunion du Conseil Municipal : le Lundi 3 juillet à 20h,30 à la mairie.**

**Il clôt la séance.**

A Gréalou, le 8 juin 2023.

La secrétaire de séance :  
Mélanie Fages

Le Maire :  
Michel VÉDRUNE